



VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1

Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette ville est convoquée par monsieur le maire Claude Duplain, pour être tenue au lieu ordinaire des séances extraordinaires du conseil, le lundi 20 mars 2023, à 11 h 30, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Administration de la municipalité

1.1 Infraction à la Loi sur la santé et la sécurité au travail

1.2 Dépôt du procès-verbal de correction de la greffière du Règlement 804-23

2. Trésorerie

2.1 Demande de compensation supplémentaire pour l'entretien de chemins à double vocation

3. Sécurité publique

3.1 Aucun

4. Transport routier et hygiène du milieu

4.1 Versement d'honoraires supplémentaires à Tetra Tech QI inc. pour la finalisation du mandat octroyé dans le cadre du projet d'installation d'une nouvelle conduite de refoulement dédiée à l'usine Saputo

4.2 Mandat pour quatre (4) ans à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)

5. Urbanisme et mise en valeur du territoire

5.1 Aucun

6. Loisirs et culture

6.1 Modification à la résolution 23-02-100 *Octroi d'un contrat pour l'achat de poteaux d'éclairage pour les terrains de soccer*

7. Période de questions

7.1 Aucun

8. Levée de la séance

8.1 Aucun

Donné le 17 mars 2023.

Chantal Plamondon, OMA

Greffière